

Politique et Sociétés

Comparer le Québec : approches, enjeux, spécificités

Aude-Claire Fourot, Rachel Sarrasin et Grant Holly

Comparer le Québec : approches, enjeux, spécificités
Volume 30, numéro 1, 2011

URI : id.erudit.org/iderudit/1006056ar
<https://doi.org/10.7202/1006056ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN 1203-9438 (imprimé)
1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fourot, A., Sarrasin, R. & Holly, G. (2011). Comparer le Québec : approches, enjeux, spécificités. *Politique et Sociétés*, 30(1), 3–18.
<https://doi.org/10.7202/1006056ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-utilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Comparer le Québec: approches, enjeux, spécificités

Introduction au numéro thématique

Aude-Claire Fourot
Simon Fraser University
afourot@sfu.ca

Rachel Sarrasin
Université de Montréal
rachel.sarrasin@umontreal.ca

Grant Holly
Université de Montréal
grant.andrew.holly@umontreal.ca

Depuis plusieurs années, l'intérêt pour la politique comparée comme champ spécifique de la science politique n'a cessé de croître. Les nombreux outils analytiques qui y sont développés, notamment d'ordre théorique et méthodologique, en font dorénavant un champ incontournable au sein de la discipline (Gazibo et Jenson, 2004: 7-20). Il a été montré que les politologues sont de plus en plus nombreux à embrasser la comparaison, délaissant les études axées sur un seul pays (Lees, 2006). Cet intérêt grandissant aurait l'avantage de conférer une plus grande pertinence scientifique aux recherches qui adoptent une telle perspective, étant par ailleurs un gage de citations plus importantes (Montpetit *et al.*, 2008: 813).

Dans cette optique, des travaux récents se sont intéressés à l'interaction des champs de la politique comparée et des études canadiennes. Linda White et ses collaborateurs (2008) ont constaté un tournant de la science politique canadienne vers la politique comparée depuis les 40 dernières années. Ce tournant est fondé sur un double mouvement d'incorporation de l'approche comparative dans les études canadiennes et de référence au cas canadien dans le champ de la politique comparée, même si le premier aspect de cette tendance semble selon eux le plus affirmé. Cet état des lieux initial du tournant comparatif en politique canadienne a été poursuivi en 2010 lors d'une session thématique du congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, témoignant de l'intérêt soutenu des chercheurs pour cette approche¹.

1. « Canada Compared: People, Politics, Policy », atelier organisé lors du congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, 2010.

Ce recours croissant à l'approche comparative n'est toutefois pas sans susciter d'importants débats au sein tant du champ de la politique canadienne que des chercheurs qui le composent. Certains s'en inquiètent (Rooth, 2007: 78, dans Eagles et Koustas, 2009: 2), arguant notamment que l'on « doit pouvoir compter sur des spécialistes de la politique canadienne, de l'histoire politique du pays et des institutions politiques canadiennes » (Smith citée dans Tamburri, 2009). D'autres, au contraire, se réjouissent qu'une « approche comparative s'impose », estimant qu'on « ne peut vraiment comprendre son propre système politique sans le comparer à d'autres » (White citée dans Tamburri, 2009). Ainsi, comme le soulignent Munroe Eagles et Jane Koustas (2009: 3) pour les études canadiennes toutes disciplines confondues, « far from threatening the future of the field, moving in a comparative direction may in fact put it on a firmer foundation ».

Sans vouloir trancher sur le bienfait ou au contraire le préjudice d'un tel tournant, force est de constater que ces débats délaissent la question de la spécificité de la politique comparée au Québec. En effet, si l'ouvrage de White et ses collaborateurs (2008) offre un portrait intéressant de l'étude comparée du Canada en tant qu'entité nationale, il n'aborde pas la question pourtant fondamentale de la comparaison des entités subnationales qui forment l'État canadien. Comme Alan Cairns (2008: 250) le fait remarquer en conclusion de cet ouvrage, ce dernier a un biais « national », ayant été écrit essentiellement par des chercheurs « belonging to a distinct anglophone political science community ». D'autres réflexions sur le tournant comparatif des études canadiennes constatent exactement ce même biais, relevant que, de manière générale, « Canadian Studies remain, at heart, an English-speaking Canadian endeavour » (Coates, 2007: 3).

Dans ce contexte, les chercheurs du monde universitaire francophone, qui viennent majoritairement du Québec et qui représentent environ 25 % des politologues canadiens (Rocher, 2007: 841-842), ne semblent pas suffisamment pris en compte. Cette remarque est également valable dans le monde de la recherche francophone hors Québec cette fois-ci, puisque l'état des lieux de cette dernière tradition en politique comparée ne distingue pas suffisamment le cas du Québec de la recherche d'origine nord-américaine, implicitement entendue comme anglophone, des autres traditions de recherches francophones, comprises comme européennes (Badie et Hermet, 1990; Déloye, 2005). Or, dans la province, et peut-être plus qu'ailleurs, le champ de la politique comparée et ses objets d'étude ont une histoire et ont suscité – et suscitent encore – des recherches essentielles dans le domaine de la science politique.

Ce numéro spécial a pour ambition d'accorder une attention particulière à la question de la politique comparée au Québec en interrogeant les spécificités de l'usage de l'approche comparative dans les études québécoises en science politique, en retraçant son émergence, les acteurs qui la font et les méthodes qu'ils utilisent. Constatant l'absence d'un examen de l'état de cette question au Québec, nous proposons de remédier à cette lacune aussi bien en politique canadienne qu'en politique comparée, en abordant d'emblée la question de l'intersection des champs de l'approche comparative et de l'étude de la politique québécoise.

Développement de la politique comparée au Québec

Bien que le recours à l'approche comparative ait été rendu plus explicite dans les études sur la politique québécoise au cours des dernières années, un souci de la comparaison a cependant toujours animé les chercheurs qui contribuent à ce champ. L'histoire particulière, la spécificité linguistique, de même que la nature des débats qui animent sa vie politique ont fait en sorte que les recherches au Québec ont historiquement été motivées par un souci de définition par rapport à l'Autre. Mentionnons à ce titre quelques exemples d'auteurs considérés comme des pères fondateurs de la science politique au Québec. D'abord, Léon Dion (1966), qui s'intéresse à la démocratisation du Québec et à la spécificité des idéologies conservatrice et progressiste dans la province. Si son analyse porte sur la culture politique du Québec, elle est animée par un souci de comparaison informulé avec la culture politique du reste du Canada et établit des parallèles avec celle de peuples colonisés². Pour Gérard Bergeron (1967), cadrer les «marches géographiques» du peuple canadien-français et cerner «les confins de son existence historique» reviennent à faire de multiples allusions à la France, au Canada ou encore aux États-Unis, sans que celles-ci soient pour autant systématisées. Pour sa part, la recherche doctorale de Vincent Lemieux (1977) sur le patronage politique à l'île d'Orléans a progressivement mené à l'analyse comparative de ce phénomène dans d'autres «aires culturelles», notamment en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord.

Dans le contexte canadien des «deux solitudes» (MacLennan, 1945) où l'on feint de s'ignorer, le Québec s'est toutefois généralement pensé sous un mode de comparaison tacite. En effet, l'une des premières tâches des politologues québécois ayant été d'établir la légitimité du Québec comme cas de comparaison, il semble que multiplier les monographies ait constitué l'étape initiale de la construction d'une science politique dans la province. La publication de ces études visant à poser les particularités du Québec était donc implicitement motivée par le fait de penser la différenciation, avec pour conséquence l'inclusion tardive de la politique comparée comme champ à part entière de la science politique québécoise.

Si l'on se réfère à l'analyse d'Édouard Cloutier et de Daniel Latouche (1979), plusieurs facteurs conduisent à cet état de fait. Parmi ceux-ci, retenons, d'une part, l'argument de l'imbrication entre l'objet d'analyse et les positions idéologiques des chercheurs. Ainsi, les positions partisans très divisées sur l'avenir du Québec au sein de la fédération ont pu différer la production d'analyses scientifiques s'y rapportant, les chercheurs craignant de se voir idéologiquement «catalogués». Cela peut d'ailleurs expliquer pourquoi les comparaisons avec le reste du Canada ont elles aussi été freinées, dans le sens où «étudier le fonctionnement des institutions fédérales canadiennes ou les relations interethniques au Canada, [c'était] courir le risque de se voir automatiquement étiqueté comme partisan du fédéralisme» (Cloutier et Latouche, 1979: 8). Rappelons, d'autre part, l'absence du monopole du Québec sur son propre pouvoir politique comme autre argument explicatif. Étudier le Québec aurait été moins attrayant pour les politologues, car, à cette époque, les phénomènes politiques sont encore essentiellement pensés en fonction de leur rapport avec le

2. Notamment à travers la thématique du «retard» de la démocratisation du pouvoir politique (Dion, 1966: 29-30).

pouvoir institutionnalisé. Or, la situation de la province fait qu'une « part importante de l'exercice formel de ce pouvoir lui échappe », faisant du Québec « un objet d'analyse 'incomplet' » (*ibid.*).

Partant de ces constats, Cloutier et Latouche (*ibid.* : 6) se livrent dans leur ouvrage à un véritable plaidoyer pour une science politique « made in Québec », appelant à ce que les chercheurs québécois ne « s'éparpillent » pas dans des secteurs d'études déjà prisés en Europe et aux États-Unis où « leur contribution ne pourra être que minimale », mais à se concentrer plutôt dans le « domaine qui leur revient en propre, celui des phénomènes politiques québécois ». Cela est d'autant plus vrai que de nombreux politologues québécois ont été formés en France où la politique comparée en tant que champ était encore à un stade embryonnaire³ (Gazibo et Jenson, 2004 : 16). Il est donc révélateur qu'à aucun moment il ne soit envisagé de traiter et d'inclure le Québec dans le champ de la politique comparée, alors contingente aux études « sur l'Afrique, la Chine, l'Europe ou l'Amérique latine » (Cloutier et Latouche, 1979 : 6). Au contraire, ces deux domaines sont plutôt envisagés comme étant hermétiques l'un à l'autre.

Le fait que les politologues québécois aient cherché à légitimer l'étude de la spécificité et de l'altérité du Québec a contribué à développer un usage de la comparaison distinct du Canada anglais. Ce processus n'a donc pas débouché sur des référents communs, mais a plutôt contribué à faire perdurer les deux solitudes. C'est aussi dans ce sens que l'on peut comprendre le regard introspectif relevé par l'ouvrage de White et ses collaborateurs qui a caractérisé la science politique canadienne dans la deuxième moitié du vingtième siècle (Vipond, 2008 : 5). Le souci de créer une science politique par des Canadiens, pour les Canadiens et sur le Canada (*ibid.* : 4) n'est pas sans rappeler l'appel de Cloutier et Latouche d'une science politique écrite par des Québécois, pour des Québécois et sur le Québec ! Cairns (2008 : 248) remarque que cette volonté de construire une science politique *nationale* répond d'ailleurs à une sorte de stratégie défensive par laquelle les universitaires cherchent à fonder leur propre identité nationale et scientifique.

Ainsi, la tendance à la monographie et le manque de politique comparée dans les sciences politiques canadiennes et québécoises sont présents dans les deux cas, mais les raisons derrière ces situations ne sont pas les mêmes. Si ces stratégies relèvent d'un mécanisme analogue, il est clair que l'identité nationale que l'on cherche à construire n'est pas la même en ce qui concerne le Québec et le Canada. Le constat d'histoires parallèles s'accroît d'autant plus lorsqu'on considère que la comparaison sous-entendue qui se joue au Canada anglais n'est pas avec le Québec, mais avec la Grande-Bretagne, puis avec les États-Unis. Ainsi, le réflexe anti-américain dont ont fait preuve les Canadiens anglais afin de préserver une culture distincte de leurs voisins du Sud a freiné un tournant plus explicite de la science politique canadienne vers la politique comparée (White *et al.*, 2008 : 7; Eagles et Koustas, 2009). De plus, quand elle n'a plus été tacite, la comparaison avec les États-Unis a longtemps été considérée comme naturelle sans que l'inverse se soit pour autant concrétisé (Bennett, 1996).

3. Notons qu'aux États-Unis la politique comparée en tant que sous-discipline de la science politique s'est développée après la Seconde Guerre mondiale (Kopstein et Lichbach, 2005).

Au Québec, ce n'est que récemment que la réflexion générée par les questions concernant la place de la province québécoise au sein de la fédération canadienne est *explicitement* traversée par cette perspective comparée. Linda Cardinal et Martin Papillon (ce numéro) invoquent à ce sujet l'impasse constitutionnelle comme moment clé du virage comparatiste au Québec. Dès lors, un changement d'interlocuteurs s'opère et un nouveau dialogue s'amorce, mais moins avec le reste du Canada qu'avec d'autres entités semblables à celle du Québec. L'intuition de Fernand Dumont (1970: 9) selon laquelle le Québec serait un « lieu privilégié de la comparaison » semble depuis s'être concrétisée.

Dans cette perspective, quelques travaux d'universitaires formés aux États-Unis se sont inscrits directement dans le champ de la politique comparée. L'ouvrage de Kenneth McRoberts et Dale Posgate (publié une première fois en anglais en 1976, puis en 1980 et traduit en français en 1983) en est un bon exemple. Même si la comparaison est implicite, le Québec est nettement étudié dans une perspective de politique comparée: celui de l'analyse du changement. En effet, ces auteurs analysent le Québec comme cas infirmant des théories dominantes en politique comparée à cette époque, soit le développementalisme et les théories de la modernisation, notamment en testant d'autres approches critiques comme la théorie de la dépendance. Le Québec est alors envisagé comme un « démenti formel et captivant » (McRoberts et Posgate, 1983: 7), puisque, contrairement à la théorie développementaliste, le développement économique n'a pas eu comme effet de niveler et d'homogénéiser les sociétés, en particulier du point de vue culturel.

Il faut tout de même attendre le début des années 1990 pour que les départements de science politique des universités québécoises accordent une attention particulière à l'approche comparative, au point où aujourd'hui la politique comparée constitue l'un des champs les plus étudiés dans la discipline. Suivant la première expérience pilotée par Jane Jenson à l'Université de Montréal à l'hiver 1994, les cours sur la politique comparée sont maintenant intégrés aux cursus de nombreux programmes en science politique. De même, la plupart des cours sur la politique canadienne sont organisés autour de cette idée d'une comparaison entre le Québec et le reste du Canada et plusieurs centres de recherche valorisent l'étude comparée du Québec avec d'autres systèmes politiques⁴.

Par ailleurs, les caractéristiques politiques et socioculturelles propres à la province en font un laboratoire original pour la comparaison. Les particularités québécoises sont souvent étudiées parce qu'elles représentent de forts taux de variation par rapport aux autres provinces canadiennes, notamment dans le domaine de l'analyse comparée des politiques publiques (Imbeau *et al.*, 1994, 2000; Crête 2006). Il est par ailleurs à noter qu'une des rares analyses en politique comparée publiée au début des années 1970 l'a été dans le domaine des comparaisons des systèmes de partis provinciaux et plus particulièrement des tiers partis (Blais, 1973). Dans le champ des politiques sociales, Pascale Dufour et ses collaborateurs (2003) sont parmi les premiers à accorder une place importante à la comparaison du Québec avec d'autres provinces canadiennes et certains États américains, parallèlement à l'analyse comparative transversale de différents pays, dans leur étude sur les politiques

4. Parmi ceux-ci, mentionnons entre autres la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadienne, la Chaire d'études politiques et économiques américaines ou encore le Centre d'excellence sur l'Union européenne de l'Université de Montréal–McGill University.

de soutien aux sans-emploi. Il en va de même de la comparaison d'objets de nature sociopolitique, tels le nationalisme (entre autres Papillon et Turgeon, 2003; Béland et Lecours, 2004) et les mouvements sociaux (notamment Smith 2007), pour lesquels le Québec présente des spécificités intéressantes par rapport aux autres membres de la fédération canadienne ou à des entités nationales étrangères.

L'observation de la pertinence du cas québécois dans la construction des unités de comparaison permet d'ailleurs de relever une certaine tradition de comparaison entre la province de Québec et la France qui, au-delà leur parenté culturelle et linguistique, sont des sociétés très différentes. Soulignons à cet égard que de nombreux chercheurs français comparant le Québec ont été formés – ou ont effectué des séjours de recherche – dans des universités québécoises, illustrant la vitalité des échanges franco-québécois au niveau universitaire et la réciprocité de la coopération entre les deux réseaux scientifiques. Dans cette perspective, les comparaisons France-Québec sont apparues appropriées pour les chercheurs français et québécois, notamment dans les études portant sur les femmes (entre autres Sineau et Tardy, 1993; Sineau et Tremblay, 2006; Revillard, 2009; Giraud, à paraître), les villes (dont Bhérer *et al.*, 2005; Mévellec, 2008; Gulian, 2009; Fourot, 2010) ou sur l'intégration des immigrants (entre autres Berthet et Poirier, 2000; Vatz Laaroussi, 2001; Archibald, 2002; Potvin *et al.*, 2007). Telle est également la démarche adoptée dans certains travaux sur la reconfiguration des États-providence (dont Dufour, 2002; Lefèvre *et al.*, 2011) ou encore dans le domaine des réformes des services de garde (notamment Jenson, 1998).

En somme, il existe bel et bien une tradition distincte de la politique comparée au Québec, ce que plusieurs ont déjà souligné sous certains aspects (entre autres Cardinal, 2005) et que ce numéro thématique propose d'explorer de manière plus systématique.

Balises et axes de la réflexion

Le regard croisé qui est proposé dans ce numéro thématique demande d'abord à ce que soient définis les champs d'études concernés par l'exercice. Si l'approche comparée s'avère plus facile à cibler en raison de sa constitution en tant que champ distinct de la science politique⁵ et de la particularité méthodologique qui lui est propre, la définition de ce que constituent les études québécoises pour la science politique est une tâche dont la portée se veut davantage polémique (Turgeon, 2011). De manière générale et à moins qu'il n'en soit spécifié autrement par les auteurs des textes qui composent ce numéro, nous optons pour une compréhension large de ce dernier secteur de recherches. Ainsi, nous entendons par études québécoises en science politique l'ensemble des travaux qui *portent sur* ou *sont faits avec* le Québec, entendu comme entité sociale, politique et territoriale, sans restriction particulière quant aux objets d'étude, ni à l'affiliation institutionnelle ou à l'identité linguistique des auteurs de ces recherches. Sur cette base, nous avons identifié trois axes d'analyse

5. Cette question demeure encore débattue! Par exemple, Lijphart (1971) remarque que la politique comparée comme champ et la comparaison comme méthode ne correspondent pas nécessairement: la méthode comparative peut être employée dans d'autres champs et, en politique comparée, d'autres méthodes peuvent être utilisées. Selon lui, la politique comparée renvoie donc plutôt à des méthodes qu'à un champ.

transversaux pour dresser un bilan de la politique comparée au Québec à partir des contributions à ce numéro. Il s'agit de différencier les générations de chercheurs (i), de construire la comparaison (ii) et d'identifier les principaux débats théoriques et méthodologiques (iii) suscités par l'intersection des champs de la politique comparée et de la science politique au Québec.

Différencier les générations de chercheurs

Dans un premier temps, admettant que le souci de la comparaison n'a jamais été complètement absent dans les études portant sur le Québec, il est possible de s'interroger sur les particularités qui caractérisent l'actuelle génération de comparatistes par rapport aux autres générations. Dans son analyse de l'évolution de la sociologie historique comparative, Stéphane Paquin (ce numéro) situe clairement cette question des générations en distinguant les spécialistes des études québécoises qui ont de tout temps fait usage de la comparaison sur un mode tacite, en référence à une modernité schématisée sous forme d'idéal type, de la génération actuelle de chercheurs qui comparent le Québec de manière plus systématique. Analysant ces changements de regards comparatifs, la synthèse de Paquin sur l'historiographie québécoise nous permet de remarquer comment la perspective comparative est aujourd'hui moins axée sur les processus de développement et leurs dimensions temporelles et avant tout tournée vers la comparaison des espaces. Avec une attention plus grande portée à l'analyse comparée des provinces, le texte de Geneviève Tellier (ce numéro) ainsi que celui de Benoît Rigaud et Louis Côté (ce numéro) illustrent bien ce changement de regard comparatif tourné vers les espaces.

Dans ce même esprit, la systématisation des comparaisons menées au et avec le Québec s'accompagne d'une évolution parallèle des objets traités par les différentes générations de chercheurs. Le choix des objets suit ainsi une tendance similaire à celle qui s'effectue dans le champ de la politique comparée, où différents thèmes de recherche font leur apparition au fil du temps et où l'étude traditionnelle de l'État se complexifie progressivement. À mesure que se succèdent les générations de chercheurs, les choix des sujets d'étude se transforment donc eux aussi. Ce numéro spécial permet précisément d'en mesurer l'évolution. En effet, nous pouvons observer que l'étude des politiques publiques et de l'administration publique (Laroque, ce numéro; Tellier, ce numéro) sont parmi les sujets les plus étudiés aujourd'hui alors qu'ils étaient quasiment ignorés dans les années 1960-1970 (Turgeon, 2011). Dans les différents secteurs étudiés au Québec, l'analyse des politiques sociales et du tiers secteur occupe même une place particulière (Laforest, ce numéro; Laroque, ce numéro). Le secteur de la politique étrangère est aussi à mettre en valeur, compte tenu de l'important rattrapage dont ont fait preuve les chercheurs francophones depuis les années 1980 (Cornut et Roussel, ce numéro).

De plus, si les objets d'études des chercheurs qui étudient le Québec sont en transformation, il en va de même des grilles d'analyse privilégiées dans la comparaison. Rigaud et Côté (ce numéro) font ainsi remarquer la «valorisation des questions méthodologiques» au Québec ces dernières années dans le domaine de la politique comparée. Deux tendances nous semblent particulièrement caractéristiques de la politique comparée au Québec, tendances qui cette fois-ci limitent le constat de divergences entre les trajectoires québécoise et canadiennes. La première

concerne l'utilisation de plus en plus importante des méthodes quantitatives et la seconde souligne la place occupée par l'institutionnalisme historique. Les articles de ce numéro spécial permettent d'illustrer ces dernières remarques.

En ce sens, Rachel Laforest (ce numéro) précise en effet que les comparatistes étudiant le tiers secteur optent majoritairement pour une approche quantitative compte tenu des bases de données disponibles, comme celle du Center for Civil Society de l'Université John Hopkins, et des enquêtes de Statistique Canada. En ce sens, les études comparées au et sur le Québec suivent une tendance internationale d'autant plus visible que la science politique canadienne et québécoise a plutôt opté pour la comparaison de cas (Imbeau *et al.*, 2000) en suivant une approche institutionnelle (Smith, 2005). En effet, l'accent mis au Canada anglais, comme au Québec, sur les institutions, des points de vue à la fois juridico-formels et normatifs, a constitué un terreau particulièrement fertile au développement du néo-institutionnalisme. Ainsi, Cardinal et Papillon (ce numéro) soulignent comment l'analyse des petites nations a suscité une importante littérature qui considère la nation non plus « comme une unité mue par une volonté propre », a-historique, mais plutôt comme « les rapports de pouvoir [...] et les dynamiques institutionnelles qui opèrent au sein de chacune de ces sociétés ».

Ces remarques sur l'actuelle génération d'universitaires nous poussent par ailleurs à considérer certains défis qui pourront se poser aux futurs chercheurs. Les analyses normatives des institutions visant à évaluer leur efficacité à l'aune de leur capacité à garantir l'unité nationale, qui, selon Miriam Smith (2005), sont toujours prédominantes au Canada anglais, ont eu comme conséquence d'entraver la coopération entre anglophones et francophones. Or, comme l'une des ambitions de ce numéro spécial est d'appeler la nouvelle génération de chercheurs à une plus grande collaboration entre francophones et anglophones, la question des valeurs ne devrait pas empêcher de mener des comparaisons empiriques fructueuses.

Toutefois, ces collaborations ne devraient pas uniquement se faire dans la langue anglaise. La nouvelle génération de chercheurs est ainsi appelée à faire des efforts plus grands pour rendre leurs recherches accessibles dans les deux langues officielles. D'une part, la volonté de participer aux débats canadiens et en politique comparée a poussé les politologues à privilégier l'anglais comme langue de publication depuis les 20 dernières années. Jérémie Cornut et Stéphane Roussel (ce numéro) montrent notamment que la popularité des programmes d'études internationales va sans doute accroître le nombre de chercheurs francophones dans le domaine de la politique étrangère canadienne (PEC), bien que cela ne se traduira probablement pas par une augmentation des travaux écrits en français, étant donné que publier en anglais permet de maximiser sa visibilité dans le champ scientifique. Toutefois, s'il est évident que l'effort de traduction suppose un coût supplémentaire, il est légitime de penser qu'il pourrait avoir pour résultat un gain réellement appréciable en termes de compréhension mutuelle au sein des deux « univers linguistiques ». Cela est notamment urgent en ce qui concerne certaines ressources pédagogiques de base comme les manuels en science politique et en politique comparée au Canada et au Québec. Les manuels disponibles en langue française sont beaucoup plus rares que ceux disponibles en langue anglaise. En outre, des manuels récents en langue anglaise traitant du Québec en science politique et en politique comparée sont aussi trop peu nombreux.

D'autre part, la tendance à adopter une méthodologie de plus en plus quantitative constitue un enjeu dont devront tenir compte les futures générations de comparatistes qui choisiraient de prendre appui sur ces modèles à prétention universelle. S'il est vrai que les techniques quantitatives ont connu un développement incontestable ces dernières années, il importe de rester vigilants contre les pièges du raffinement d'une comparaison qui utilise un grand nombre de cas. Selon Charles Tilly (1984), notamment, ce tournant quantitatif risque de conduire à des formes de standardisation des catégories et nous faire perdre de précieux contenus empiriques. Comme l'a bien souligné Mattei Dogan (1994), les statistiques sont un instrument de travail (et non une fin en soi) dont on doit faire une analyse critique pour assurer la fiabilité des observations. C'est notamment le cas pour comparer les données – et la signification culturelle qui leur est rattachée – au sein de la fédération canadienne. Dans le cas du Québec, l'étude de Laforest (ce numéro) est à ce titre éloquent: avec les indicateurs qui sont choisis par ces enquêtes à grand N, nos analyses de la réalité québécoise en sortent appauvries. Cela est d'autant plus important à garder en mémoire que les méthodes qualitatives se sont elles aussi beaucoup améliorées depuis plusieurs années (Collier, 1993). Cette conjonction de l'amélioration des techniques quantitatives *et* qualitatives devrait nous pousser à conduire des comparaisons qui utilisent ces deux méthodes. Bien que ce vœu ait été déjà formulé par de nombreux chercheurs (par exemple, dans le domaine des comparaisons interprovinciales, voir Imbeau *et al.*, 2000), il reste encore beaucoup de travail à faire aux nouvelles générations de comparatistes pour prouver la compatibilité et la complémentarité de ces deux techniques.

Construire la comparaison

Quelle que soit la génération de comparatistes à laquelle nous appartenons, il est clair que le choix quant à la construction de l'unité de référence à comparer occupe une place centrale au sein du devis comparatif. Ainsi, comparer le Québec suivant plusieurs niveaux de comparaison permet de contester une simplification erronée sur le soi-disant échelon naturel de comparaison en science politique. Au contraire des affirmations de Daniel-Louis Seiler (1994: 93), selon qui « les frontières étatiques continuent de dessiner celles de la polité », la comparaison en science politique n'est pas réduite à la comparaison internationale. Dans le contexte international comme dans le contexte fédéral canadien, quels sont alors les échelons territoriaux et politiques les plus appropriés pour faire une comparaison avec le Québec? Partant d'une critique de la démarche de Gérard Bouchard (2001) dans son analyse des « collectivités neuves », Paquin (ce numéro) conclut à la pertinence de la comparaison du Québec avec des cas spécifiques. Or, selon les approches choisies, la question de la qualification du Québec trouve plusieurs réponses. De la même manière que le questionnent les différents articles du numéro, faut-il traiter du Québec comme une petite nation, une province canadienne, un État fédéré, une « collectivité imaginée », voire comme une « anomalie » ?

L'une des options de plus en plus utilisées récemment consiste à comparer la province québécoise à d'autres provinces canadiennes. Florence Larocque (ce numéro) souligne les avantages d'une telle démarche qui s'inscrit dans la perspective de sélection de cas similaires à celui étudié. Cette approche qu'elle nomme « qualificative » facilite l'identification des variations entre les cas et des particularités

de chacun d'eux. Ce faisant, l'auteure nous rappelle que la sélection de l'échelon de la comparaison est fonction du but poursuivi par le chercheur. Elle soutient alors que la comparaison du Québec à des entités aux caractéristiques différentes, notamment l'Europe des 15, sera plus déterminante pour évaluer le poids des différentes variables invoquées dans l'analyse, ce qui correspond alors à une approche « explicative ».

Dans la même veine, Tellier (ce numéro) défend la pertinence de comparer l'échelon provincial au sein du Canada, tout en invitant aussi les comparaisons des provinces canadiennes avec d'autres entités fédérées. Le Québec est alors envisagé soit comme une province parmi les autres, notamment en ce qui concerne les études que cette auteure qualifie de « descriptives », « statistiques » et des « interactions », ou alors il se distingue par la place singulière qu'il occupe dans les « analyses de cas multiples ». En effet, elle note que, au sein de ce corpus, le Québec (avec l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario) fait partie des provinces les plus comparées et que les comparaisons binaires avec l'Ontario constituent un choix privilégié. Rigaud et Côté (ce numéro) déconstruisent encore d'un cran la question des comparaisons interprovinciales en soulignant la spécificité de l'échelon local et des affaires municipales au sein des deux ordres constitutionnels au Canada, ouvrant la porte à la conceptualisation d'autres échelons de comparaison.

Par ailleurs, notant l'importance de leurs champs de compétence, la gestion propre de leurs finances et l'étendue de leurs pouvoirs de taxation, Tellier souligne la proximité des caractéristiques des provinces avec des États autonomes. Rigaud et Côté abondent dans ce sens en traitant de la comparaison entre États, au-delà du cas canadien, et notamment avec le cas français. L'avantage de ce type de comparaisons est alors de dépasser l'opposition binaire entre « États souverains et entités non souveraines », et aussi d'établir que « le statut d'État-nation n'est pas un préalable pour analyser des innovations significatives ». Pour leur part, Cardinal et Papillon (ce numéro) misent précisément sur la distinction qui peut être établie entre les cas sur la base de la souveraineté pour défendre l'idée des petites nations comme unités de comparaison similaires. Le rapprochement entre le Québec et d'autres petites nations est alors construit en fonction des trajectoires historiques et des ambitions politiques non achevées de ces entités, notamment celles de l'Écosse, de la Catalogne ou de la Flandre.

Alors que la comparaison se concentre généralement sur les échelons politiques et institutionnels, Cornut et Roussel (ce numéro) ont choisi quant à eux de s'intéresser aux « univers linguistiques » au Canada, et ce, en comparant les productions universitaires des chercheurs dans le domaine de la PEC. Tout en refusant les simplifications et les raccourcis limitant l'univers linguistique francophone au Québec, ce qui reviendrait à « oublier » les francophones hors Québec et les chercheurs anglophones du Québec, le Québec occupe toutefois une place singulière : il concentre la majorité des chercheurs de l'univers linguistique francophone. Suivant l'esprit de cette observation, Laforest (ce numéro) note que certaines comparaisons entre les provinces canadiennes ou entre le Québec et le reste du Canada peuvent en effet aboutir à des résultats erronés compte tenu de la diversité culturelle et de la singularité des terrains d'enquête au Québec. Comme le rappellent Rigaud et Côté (ce numéro), il convient alors de garder en mémoire la mise en garde évoquée par Andy Smith (2000) sur les dangers du « tourisme intelligent » au moment de la sélection des unités sur lesquelles se fondera la comparaison.

Enjeux d'ordre théorique et méthodologique

Enfin, les études sur – et avec – le Québec réalisées dans une perspective comparée ne font pas qu'enrichir notre compréhension de la réalité québécoise; elles contribuent également aux débats d'ordre théorique autant que méthodologique en politique comparée. Deux enjeux ressortent particulièrement de ce numéro thématique. Le premier concerne les différences entre les stratégies de recherches centrées sur les variables et avec un grand N et celles centrées sur les cas, avec un plus petit N. Le second enjeu, par ailleurs relié au premier, aborde plus particulièrement les questions de traduction, de contextualisation et de mise à distance nécessaires lors de l'exercice comparatif.

Premièrement, le débat qui oppose les stratégies de recherche centrées sur les variables (*variable-oriented*) mobilisant un grand nombre de cas versus les approches centrées sur un petit nombre de cas (*case-oriented*) (Ragin, 1987) est très présent dans ce numéro. Ce débat a une acuité particulière au Québec dans le contexte de la fédération canadienne. En effet, comme l'analyse Tellier, les provinces canadiennes se prêtent particulièrement bien à ce qu'Adam Przeworski et Henry Teune (1970) ont qualifié de type «most similar systems design» en offrant suffisamment de traits communs sur les plans politique, économique et démographique sans toutefois être identiques les unes aux autres, compte tenu de l'autonomie des provinces et de leur capacité à produire des politiques. Comme l'avait préconisé Arend Lijphart (1971), l'intérêt de se concentrer sur des cas «comparables», c'est-à-dire partageant un grand nombre de caractéristiques considérées comme constantes, réduit considérablement le nombre de variables explicatives. Ainsi, les comparaisons interprovinciales ont l'avantage de maximiser les variations entre les variables indépendantes et de minimiser celles des variables contrôles (Imbeau *et al.*, 2000; Tellier, ce numéro).

Le Québec offre aussi un potentiel énorme pour les comparaisons orientées vers les cas où l'on cherche plutôt à faire ressortir les spécificités et les différences (Skocpol et Somers, 1980). C'est en ce sens que Laforest (ce numéro) plaide pour une approche comparative qui privilégie les cas plus que les variables. Cette dernière souligne que les comparaisons avec le Québec offrent la possibilité de chevaucher deux mondes culturels et de mieux saisir la complexité des objets d'étude parce que cette imbrication implique notamment de remettre en question et de repenser des concepts qui tiennent compte de sa «place unique dans le contexte nord-américain». Le Québec présente alors des caractéristiques précieuses pour conduire des «comparaisons individualisantes» (Tilly, 1984), c'est-à-dire contraster des exemples spécifiques d'un phénomène comme un moyen d'appréhender les particularités de chaque cas.

De plus, le but de la comparaison mérite une réflexion particulière. Généralement, la comparaison est utilisée à des fins nomothétiques. En se référant à la tradition de recherche durkheimienne, la comparaison joue un rôle de substitut à l'expérimentation directe et permet ainsi de conduire à des relations de causalité. Mais les apports idiographiques des analyses descriptives ne sont pas à écarter trop vite. D'une part, les descriptions centrées autour de plusieurs cas fournissent le terreau de comparaisons futures. D'autre part, l'intérêt d'étudier le Québec comme exception, voire comme anomalie, résiderait, selon Paquin (ce numéro), dans le fait de contribuer à invalider certaines études à prétention nomothétique. Comme l'avaient démontré Gabriel A. Almond et Stephen J. Genco (1977), la méthode

comparée peut aussi être utilisée comme rempart à une ontologie basée sur un postulat de causalité qui affirme que la même cause produit toujours le même effet. La comparaison du Québec prend en ce sens un rôle de « modérateur » qui insiste sur la spécificité et les différences (Paquin, ce numéro).

Deuxièmement, l'étude du Québec place le comparatiste dans une posture inédite vis-à-vis de l'altérité et de l'homogénéité parce qu'elle permet la recherche d'équivalence tout en permettant le décentrage et une distance nécessaire. Comme l'a déjà noté Pierre-Gerlier Forest (1997, dans Imbeau *et al.*, 2000: 803), parmi tous les arguments en faveur de la méthode comparée, le plus convaincant est sans doute de donner la possibilité de se décentrer. Dans leur analyse sur les objectifs et les outils pour comparer l'État québécois, Rigaud et Côté (ce numéro) montrent alors avec justesse l'importance de pratiquer une déconstruction des concepts et des équivalences. Cette première étape à toute démarche comparative s'accompagne ensuite d'un travail critique constant. Par exemple, ces auteurs expliquent l'importance de questionner l'utilisation des données produites par les administrations publiques et plus généralement l'ensemble des « catégories usuelles des acteurs ». Laforest (ce numéro) partage aussi ce souci quant à l'utilisation des données produites par les sources gouvernementales. Rigaud et Côté (ce numéro) insistent d'ailleurs bien sur la nécessité de « critiquer la performativité des catégories statistiques (leur capacité à créer ce qu'elles énoncent) et de pallier leur manque de validité interne en documentant les cas 'hors normes' ».

Une autre tâche du comparatiste, celle de la traduction des concepts, nécessite également une prise en compte particulière des « spécificités culturelles des espaces observés » (Rigaud et Côté, ce numéro). Soulignant la question fondamentale de la traduction des concepts dans le domaine des administrations publiques comparées, Rigaud et Côté montrent bien comment cette question se pose dans les comparaisons avec le reste du Canada. Pour Cornut et Roussel (ce numéro), analyser les deux « univers linguistiques » constitue un défi méthodologique de taille : comment fixer des limites à des univers linguistiques qui ont autant de significations culturelles et identitaires complexes ? Ces questions de traduction ne sont pas spécifiques aux langues étrangères, mais se posent aussi dans le reste de la francophonie, compte tenu de significations historiques et culturelles particulières. D'ailleurs, ces difficultés de traduction, ce « constat spontané du caractère intraduisible de certains concepts » (Rigaud et Côté, ce numéro), peuvent même générer la volonté de faire une comparaison (Hyman, 2005).

En somme, les enjeux méthodologiques et théoriques soulevés par les contributeurs à ce numéro font clairement apparaître l'effet de rétroaction que suscite l'usage de la comparaison dans l'étude politique du Québec. À l'instar de l'influence réciproque des champs qu'observaient White et ses collaborateurs (2008) pour la politique canadienne et la politique comparée, les recherches québécoises en science politique alimentent des débats dont la portée dépasse les frontières territoriales et intradisciplinaires.

Structure du numéro

Les contributions à ce numéro spécial reflètent trois gestes essentiels en politique comparée : « déconstruire la comparaison », « définir le Québec » comme objet de comparaison et, finalement, « faire la comparaison ». Dans un premier temps,

les textes de Benoît Rigaud et Louis Côté, de Rachel Laforest, de même que celui de Stéphane Paquin nous proposent des réflexions stimulantes sur les nécessaires entreprises de déconstruction de la comparaison. Les auteurs nous démontrent que celle-ci n'est jamais ni « donnée » ni « naturelle », mais découle au contraire de la mise en place préalable de tout un édifice comparatif. Dans un deuxième temps, le texte de Linda Cardinal et Martin Papillon, ainsi que celui de Geneviève Tellier, nous permettent de mieux saisir les enjeux pour définir le Québec comme objet de comparaison et en délimiter les frontières d'analyse, que celui-ci soit appréhendé sous l'angle des petites nations ou comme une entité juridico-légale rattachée à son statut de province canadienne. Enfin, dans un troisième temps, l'article de Florence Larocque, puis celui de Jérémie Cornut et Stéphane Roussel s'attaquent directement à la question de la comparaison de données et nous livrent de belles illustrations d'analyses empiriques comparées.

Les motivations qui animent ce numéro sont inspirées d'un atelier, « Politique comparée: y a-t-il une approche québécoise? », organisé lors du colloque annuel de la Société québécoise de science politique en 2009, à l'Université d'Ottawa. Les participants⁶ à cette journée de travail avaient chacun à leur façon illustré la pertinence d'une réflexion soutenue sur l'état de la science politique au Québec, en abordant dans ce cas l'angle plus précis de l'usage de l'approche comparative. Comme l'initiative de cette publication s'est inscrite dans la foulée de la démarche introspective entreprise précédemment par d'autres politologues et dont les constats imprègnent cette introduction, souhaitons que la nature des questions posées dans les pages qui suivent saura à son tour alimenter le développement et la réflexivité de notre discipline.

Bibliographie

- Almond, Gabriel A. et Stephen J. Genco, 1977, « Clouds, Clocks, and the Study of Politics », *World Politics*, vol. 29, n° 4, p. 489-522.
- Archibald, James, 2002, « Immigrant Integration: The Ongoing Process of Reform in France and Quebec », dans Steven J. Baker (sous la dir. de), *Language Policy: Lessons from Global Models*, Monterey, Monterey Institute of International Studies, p. 30-58.
- Badie, Bertrand et Guy Hermet, 1990, *Politique comparée*, Paris, Presses universitaires de France.
- Béland, Daniel et André Lecours, 2004, « Nationalisme et protection sociale: une approche comparative », *Analyse de politiques*, vol. 30, n° 3, p. 319-331.
- Bennett, Colin, 1996, « Comparative Policy Studies in Canada: What State? What Art? », dans Laurent Dobuszynski, Michael Howlett et David Laycock (sous la dir. de), *Policy Studies in Canada: The State of the Art*, Toronto, University of Toronto Press, p. 299-316.

6. Les personnes suivantes ont participé à cette activité organisée par la Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance: Linda Cardinal, Jean Crête, Pascale Dufour, Peter Graefe, Jane Jenson, Rachel Laforest, Florence Larocque, André Lecours, Matthieu Mondou, Pierre Monforte, Alain Noël, Laurent Olivier, Martin Papillon, François Rocher et Luc Turgeon. Nous les remercions chaleureusement de leur contribution respective à ce projet.

- Bergeron, Gérard, 1967, *Le Canada français après deux siècles de patience*, Paris, Éditions du Seuil.
- Berthet, Thierry et Christian Poirier, 2000, « Politiques locales d'intégration et immigrants aisés : une comparaison France-Québec », *Politique et Sociétés*, vol. 19, n° 2-3, p. 181-213.
- Bhérier, Laurence, Jean-Pierre Collin, Éric Kerrouche et Jacques Palard (sous la dir. de), 2005, *Jeux d'échelle et transformation de l'État : le gouvernement des territoires au Québec et en France*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Blais, André, 1973, « Third Parties in Canadian Provincial Politics », *Revue canadienne de science politique*, vol. 1, n° 3, p. 291-305.
- Bouchard, Gérard, 2001, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal.
- Cairns, Alan, 2008, « Conclusion : Are We on the Right Track ? », dans Linda A. White, Richard Simeon, Robert Vipond et Jennifer Wallner (sous la dir. de), *The Comparative Turn in Canadian Political Science*, Vancouver, UBC Press, p. 238-251.
- Cardinal, Linda, 2005, « New Institutionalism and Political Science in Quebec », dans André Lecours (sous de dir. de), *New Institutionalism: Theory and Analysis*, Toronto, University of Toronto Press, p. 128-150.
- Cloutier, Édouard et Daniel Latouche, 1979, « Introduction : Mais où est donc passée la science politique québécoise ? », dans Édouard Cloutier et Daniel Latouche (sous la dir. de), *Le système politique québécois : recueil de textes*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH, p. 5-32.
- Coates, Colin, 2007, « Canadian Studies: A Victim of Its Own Success ? », *Canada Watch*, automne, p. 1-7.
- Collier, David, 1993, « The Comparative Method », dans Ada W. Finifter (sous la dir. de), *Political Science: The State of the Discipline II*, Washington, American Political Science Association, p. 105-119.
- Crête, Jean (sous la dir. de), 2006, *Politiques publiques : le Québec comparé*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Déloye, Yves, 2005, « Le goût de la comparaison. Rapides réflexions à propos d'un état des savoirs comparés », dans Emmanuel Nadal, Marianne Marty et Céline Thiriot (sous la dir. de), *Faire de la politique comparée. Les terrains du comparatisme*, Paris, Éditions Karthala, p. 21-25.
- Dion, Léon, 1966, « La polarité des idéologies : conservatisme et progressisme », *Recherches sociographiques*, vol. 7, n° 1-2, p. 23-35.
- Dogan, Mattei, 1994, « L'analyse quantitative en science politique comparative : us et abus », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, p. 37-59.
- Dufour, Pascale, 2002, « L'État post-providence : de nouvelles politiques sociales pour de parents-producteurs. Une perspective comparée », *Revue canadienne de science politique*, vol. 35, n° 2, p. 301-322.
- Dufour, Pascale, Gérard Boismenu et Alain Noël, 2003, *L'aide au conditionnel : la contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Dumont, Fernand, 1970, « Préface », dans Gérard Bélanger et Jean-Luc Migué (sous la dir. de), *Le Québec d'aujourd'hui. Regard d'universitaires*, Montréal, HMH Hurtubise, p. 9-14.
- Eagles, Munroe et Jane Koustas, 2009, « A Comparative Turn in Canadian Studies ? », Buffalo, Institute for Transnational Studies in the Americas.

- Fourot, Aude-Claire, 2010, «Mosquées, villes et politiques publiques. Vers une personnalisation des médiations élus/responsables religieux comme stratégie de réduction des conflits», conférence présentée au Congrès annuel de la Société québécoise de science politique, Québec, Université Laval.
- Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson, 2004, *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Giraud, Isabelle, à paraître, «Pratiques féministes de représentation politique: enjeux méthodologiques d'une comparaison entre la France et le Québec», *Sociétés contemporaines*.
- Gulian, Thomas, 2009, «Vers un rééchelonnement de la citoyenneté en France et au Québec: les politiques de gestion de la diversité ethnique à Marseille et Montréal», thèse de doctorat, Département de science politique, Québec, Université de Montréal.
- Hyman, Richard, 2005, «Words and Things. The Problem of Pluralistic Universalism», dans Jean-Claude Barbier et Marie-Thérèse Letablier (sous la dir. de), *Politiques sociales, Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, p. 191-208.
- Imbeau, Louis M., Jean Crête et Guy Lachapelle (sous la dir. de), 1994, *Politiques provinciales comparées*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Imbeau, Louis, Réjean Landry, Henry Milner, François Pétry, Jean Crête, Pierre-Gerlier Forest et Vincent Lemieux, 2000, «Comparative Provincial Policy Analysis: A Research Agenda», *Revue canadienne de science politique*, vol. 33, n° 4, p. 779-804.
- Jenson, Jane, 1998, «Les réformes des services de garde pour jeunes enfants en France et au Québec: une analyse historico-institutionnaliste», *Politique et Sociétés*, vol. 17, n°s 1-2, p. 183-216.
- Kopstein, Jeffrey et Mark Lichrach (sous la dir. de), 2005, *Comparative Politics: Interests, Identities, and Institutions in a Changing Global Order*, New York, Cambridge University Press.
- Lees, Charlie, 2006, «We Are All Now Comparativists: Why and How Single-country Scholarship Must Adapt and Incorporate the Comparative Politics Approach», *Comparative Political Studies*, vol. 39, n° 9, p. 1084-1108.
- Lefèvre, Sylvain, Gérard Boismenu et Pascale Dufour, 2011, *La pauvreté: Quatre modèles sociaux en perspective*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Lemieux, Vincent, 1977, *Le patronage politique, Une étude comparative*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Lijphart, Arend, 1971, «Comparative Politics and the Comparative Method», *American Political Science Review*, vol. 65, n° 3, p. 682-693.
- MacLennan, Hugh, 1945, *Two Solitudes*, Toronto, Collins.
- Mévellec, Anne, 2008, *La construction politique des agglomérations au Québec et en France. Territoire, gouvernement et action publique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- McRoberts, Kenneth et Dale Posgate, 1976 [et 1980], *Quebec: Social Change and Political Crisis*, Toronto, McClelland and Stewart.
- McRoberts, Kenneth et Dale Posgate, 1983, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express.
- Montpetit, Éric, André Blais et Martial Foucault, 2008, «What Does It Take for a Canadian Political Scientist To Be Cited?», *Social Science Quarterly*, vol. 89, n° 3, p. 802-816.
- Papillon, Martin et Luc Turgeon, 2003, «Nationalism's Third Way? Comparing the Emergence of Citizenship Regimes in Quebec and Scotland», dans Alain-G. Gagnon, Montserrat Guibernau et François Rocher (sous la dir. de), *The Conditions of Diversity in Multinational Societies*, Montréal, Institute for Research on Public Policy, p. 315-345.

- Potvin, Maryse, Paul Eid et Nancy Venel (sous la dir. de), 2007, *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Outremont, Athéna éditions.
- Przeworski, Adam et Henry Teune, 1970, *The Logic of Comparative Social Inquiry*, New York, Wiley.
- Ragin, Charles, 1987, *The Comparative Method: Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*, Berkeley, University of California Press.
- Revillard, Anne, 2009, « Quelle politique pour les femmes ? Une comparaison France-Québec », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 4, p. 687-704.
- Rocher, François, 2007, « The End of the 'Two Solitudes' ? The Presence (or Absence) of the Work of French-speaking Scholars in Canadian Politics », *Revue canadienne de science politique*, vol. 40, n° 4, p. 833-857.
- Seiler, Daniel-Louis, 1994, « Science politique, comparaison et universaux ou ce que comparer veut dire », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, p. 91-110.
- Sineau, Mariette et Évelyne Tardy, 1993, *Droit des femmes en France et au Québec, 1940-1990: éléments pour une histoire comparée*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage.
- Sineau, Mariette et Manon Tremblay, 2006, « Représentation parlementaire des femmes et système uninominal: une comparaison France/Québec », dans Manon Tremblay, Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Bérengère Marques-Pereira et Mariette Sineau (sous la dir. de), *Genre, citoyenneté et représentation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 151-169.
- Skocpol, Theda et Margaret Somers, 1980, « The Uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 22, n° 2, p. 174-197.
- Smith, Andy, 2000, « L'analyse comparée des politiques publiques: une démarche pour dépasser le tourisme intelligent », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 7, n° 1, p. 7-19.
- Smith, Miriam, 2005, « Institutionalism in the Study of Canadian Politics: The English-Canadian Tradition », dans André Lecours (sous la dir. de), *New Institutionalism: Theory and Analysis*, Toronto, University of Toronto Press, p. 101-127.
- Smith, Miriam (sous la dir. de), 2007, *Group Politics and Social Movements in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- Tamburri, Rosanna, 2009, « Les sciences politiques canadiennes en chute libre », *Affaires universitaires*, 12 janvier. Disponible en ligne: (<http://www.affairesuniversitaires.ca/les-sciences-politiques-canadiennes-en-chute-libre.aspx>), consulté le 9 juin 2011.
- Turgeon, Luc, 2011, « L'étude de la politique canadienne au Québec et au Canada français », dans Klaus-Dieter Ertler, Stewart Gill, Susan Hodgett et Patrick James (sous la dir. de), *Études canadiennes: Questions de recherche*, Frankfurt am Main, Conseil international d'études canadiennes, p. 57-78.
- Vatz Laaroussi, Michèle, 2001, *Le familial au cœur de l'immigration: les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Montréal, L'Harmattan.
- Vipond, Robert, 2008, « Introduction: The Comparative Turn in Canadian Political Science », dans Linda A. White, Richard Simeon, Robert Vipond et Jennifer Wallner (sous la dir. de), *The Comparative Turn in Canadian Political Science*, Vancouver, UBC Press, p. 3-16.
- White, Linda A., Richard Simeon, Robert Vipond et Jennifer Wallner (sous la dir. de), 2008, *The Comparative Turn in Canadian Political Science*, Vancouver, UBC Press.